

S E R M O N

SUR

NAAMAN JUSTIFIÉ DE DISSIMULATION.

II. R O I S Chap. V. v. 17. 18. 19.

Et Naaman dit : Or je te prie , ne pourroit-on pas donner de cette terre à ton serviteur , la charge de deux mulets ? car ton serviteur ne fera plus d'holocauste ni de sacrifice à d'autres Dieux , mais seulement à l'Eternel. L'Eternel veuille pardonner ceci à ton serviteur : c'est que quand mon Maître entrera dans la Maison de Rimmon pour se prosterner là , & qu'il s'appuyera sur ma main , je me prosternerai dans la Maison de Rimmon : l'Eternel , dis-je , veuille me le pardonner , quand je me prosternerai dans la Maison de Rimmon. Et Elisée lui dit : Va-t'en en paix.

DE C E S deux Questions , que Naaman propose ici à Elisée , nous avons

SERMON *sur Naaman, justifié, &c.* 83

vons déjà eu lieu d'examiner la première, & nous avons tâché de faire voir que ce n'étoit point par superstition, que Naaman demande la permission d'emporter de la terre d'Israël; mais seulement dans la vue de se conformer, autant qu'il lui étoit possible, aux Rites & aux Cérémonies religieuses des Juifs, en se construisant un Autel de cette même terre que Dieu s'étoit consacrée, & qu'il avoit choisie lui-même pour en faire le Siège de son Culte.

Il nous reste aujourd'hui à examiner cette autre Question, qui regarde le scrupule que Naaman propose à Elisée, & la Réponse que le Prophète y fait. Deux choses nous ont déterminé à donner un Discours tout entier à l'examen de cette circonstance particulière de la vie de Naaman. La première est la difficulté même du Passage, qui a épuisé les recherches & la pénétration des plus savans Critiques. Il paroît en effet fort étrange que Naaman, immédiatement après la profession qu'il vient de faire de sa Foi, après avoir déclaré solennellement qu'il ne reconnoitroit à l'avenir d'autre Dieu que le Dieu d'Israël, ait demandé à Elisée la permission d'aller avec son Maître dans le Temple de Rimmon, de se pro-

84 SERMON *sur Naaman,*

terner devant l'Idole; & ce qui surprend encore davantage, c'est que le Prophète la lui ait accordée.

La seconde raison que nous avons eue d'examiner avec soin ce Passage, c'est l'abus que l'on en a fait, sur-tout dans ces derniers tems, & les avantages que les Nicodémites prétendent en tirer pour justifier les feintes, les déguisemens qu'ils employent en matière de Religion & de Culte. A les en croire, on a tort de se récrier contre leur conduite, de les accuser de lâcheté & d'hypocrisie, puisqu'ils ne font rien que Naaman n'ait fait, rien que ce qu'Elisée lui a permis. Comme lui ils ne reconnoissent d'autre Dieu que le Dieu du Ciel & de la Terre; comme lui ils lui rendent en secret le Culte spirituel qui lui est dû; ils dressent en secret un Autel au Dieu vivant, où il est adoré *en esprit & en vérité*: comme lui, ils élèvent leur cœur au Ciel, dans le tems que des raisons de ménagement & de prudence les obligent à se rendre dans les Temples d'une Religion contraire, & à s'y incliner devant l'Idole. Avec cet exemple, ils prétendent pouvoir répondre devant Dieu de leur conduite, se mettre à couvert de tous les reproches de la Conscience. Avec cet exemple,
ils

ils croient pouvoir sans scrupule assister à des cultes qu'ils abhorrent, sans avoir rien à craindre des effroyables Arrêts, que l'Evangile a prononcés contre les lâches, les tièdes, les hypocrites.

Il est important, Mes Frères, que nous défendions Naaman contre une imputation si odieuse, qui le représente comme le Chef & le Patron des Hypocrites, & Elisée comme le garant & le fauteur de leurs déguisemens & de leur hypocrisie. Pour cela, Mes Frères, nous partagerons ce Discours en deux Parties. Dans la *première* nous plaiderons la Cause de Naaman & d'Elisée contre ces lâches Chrétiens, qui s'appuient de leur exemple, pour soutenir : qu'il est permis en certains cas de dissimuler sa Religion, de se prêter à des Cultes idolâtres, superstitieux, pourvu que dans le cœur on conserve la pureté de la Foi. Dans la *seconde*, nous tâcherons de répandre sur notre Texte tout le jour que nous sommes capables de lui donner; & nous choisirons, entre les différentes solutions que les Interprètes ont trouvées à ces paroles, celle qui nous a paru la plus simple & la plus naturelle. C'est-là tout le dessein de ce Discours : Dieu veuille qu'il

puisse servir à sa gloire, & à l'affermissement de votre Foi & de vos Espérances!

I. P O I N T.

P R E M I E R E M E N T, nous devons travailler à la justification de Naaman, & à celle d'Elisée. Avant toute chose, il faut se former une juste idée de l'état de la Question, & des prétentions que les Nicodémites fondent sur ce Passage. La Question n'est pas de savoir, si l'on est toujours obligé de déclarer sa Religion, lors même que personne ne nous la demande, ou que l'on en est requis par des gens qui n'ont aucun droit de nous interroger: tout le monde convient que l'on n'y est pas obligé, qu'il y a une infinité de cas où il est permis de se taire, & où le silence ne sauroit être pris pour une feinte, ou une dissimulation de la Vérité que l'on professe. La Question n'est pas non plus, si l'on doit braver la Persécution & les Persécuteurs; s'exposer pour sa Religion, sans aucune nécessité, à des périls que l'on auroit pu éviter: on convient encore, qu'il y a des précautions innocentes, des ménagemens de prudence, qui ne sont point in-

incompatibles avec une profession sincère de l'Evangile. Mais il s'agit de savoir, si dans des Pais d'une Religion contraire à la nôtre, d'une Religion que l'on croit fausse, il est permis de feindre, de dissimuler la sienne, en se conformant pour l'extérieur à la Religion du Pais, lorsqu'on ne sauroit faire autrement, sans exposer ses biens, sa vie, sa liberté, celle de ses enfans. Il s'agit de savoir, si dans une extrême nécessité, il est permis de se prêter à des Cultes idolâtres, superstitieux, que l'on fait être contraires à la Parole de Dieu; pourvu que dans le cœur on conserve la pureté de la Foi & la saine Doctrine. En un mot, il s'agit de savoir, si l'on peut faire semblant d'être Papiste à Rome, Mahométan à Constantinople, Idolâtre à la Chine ou au Japon. Car si la Dissimulation est permise à l'égard d'une fausse Religion, elle doit l'être à l'égard de toutes. J'avoue bien, que le crime de la Dissimulation peut être plus ou moins grand, selon que la fausse Religion que l'on fait semblant de professer, s'éloigne plus ou moins de la véritable: mais si la Dissimulation ne vaut rien, si elle est criminelle, le plus ou le moins d'erreur ne sauroit la rendre innocente.

Et voilà quel est précisément l'état de la Question : ce sont ces sortes de déguisemens, que l'on prétend justifier, ou du moins excuser, par l'exemple de Naaman, qui, à notre avis, est aussi éloigné de cette lâche conduite, que le Ciel l'est de la Terre. Quelques considérations suffiront pour vous en convaincre.

D'abord, j'aurois un scrupule à proposer à ces personnes, qui croient que Naaman demande ici à Elisée la permission de dissimuler, lorsqu'il arrivera dans son Païs, la nouvelle Religion qu'il avoit embrassée, & que le Prophète le lui a permis: je leur demanderois volontiers, s'ils ne se font pas quelque peine, quelque scrupule, de porter de Naaman & du Prophète un jugement si défavorable? Si leur cœur ne répugne pas contre une explication qui fait tomber le S. Esprit en contradiction avec lui-même, & qui tend à favoriser une conduite que l'Ecriture foudroie par-tout ailleurs?

De tous les abus que l'on peut faire des Textes Sacrés, aucun ne me paroît plus dangereux, ni plus criminel, que celui que l'on en fait pour justifier une action manifestement mauvaise, ou qui tend à affoiblir l'amour, l'obéissance que nous devons à Dieu. J'ai pitié de l'aveu-
glo-

blement d'un homme, qui s'étant écarté de la Vérité, se donne la torture pour ajuster à son Système des Passages qui ne prouvent rien, & qui détournent le vrai sens de ceux qui lui sont contraires: c'est peut-être moins la faute de son Cœur, que celle de son Esprit, d'un lâche respect qu'il a pour ses Maîtres, & des préjugés dans lesquels il a été nourri & élevé. Je ne suis pas surpris encore, que les Interprètes soient si partagés entre eux sur plusieurs Textes difficiles de l'Ecriture, sur quantité de points de Critique, d'Histoire, de Chronologie. L'Ecriture est si abrégée & si obscure en quelques endroits, nous manquons de tant de secours pour la bien entendre par-tout, qu'il ne faut pas s'étonner de cette diversité d'explications, qui peuvent avoir lieu sans donner la moindre atteinte à la pureté de la Foi, & à la sainteté de la Morale. Mais je ne saurois m'empêcher d'avoir de violens soupçons de la probité, de la droiture, de la Religion d'un homme, qui faisant profession de regarder l'Ecriture comme un Livre inspiré, comme la production de l'Esprit de Dieu, ne laisse pas néanmoins d'y chercher des exemples, des Maximes, propres à flatter le Vice, à favoriser le relâchement

F 5

dans

dans la Piété, à diminuer l'obligation où nous sommes de nous dévouer tout entiers au service de Dieu ; & qui, entre plusieurs sens également probables, est disposé à préférer le Commentaire le plus conforme à ses intérêts, à ses passions, à ses inclinations criminelles. Or, Mes Frères, s'il y a un crime qui soit clairement, expressément défendu dans l'Ecriture, c'est la Feinte, la Dissimulation en fait de Religion & de Culte : nous en produirons tout à l'heure les Passages. Au contraire, s'il y a un devoir qui nous soit clairement, expressément commandé dans l'Ecriture, c'est une Profession sincère, ouverte de notre Foi ; c'est l'obligation indispensable où nous sommes de rendre témoignage à la Vérité, au risque de tout ce qui peut nous arriver de plus funeste : nous en produirons aussi les preuves tout à l'heure. Cela étant ainsi, je demande comment concilier, dans le Système des Nicodémites, l'Ecriture avec elle-même, l'explication relâchée qu'ils donnent à notre Texte, les conséquences qu'ils en tirent, avec les déclarations expresses que l'on trouve ailleurs ? Quoi ! Jésus-Christ, ses Apôtres, nous auront répété en mille endroits, que Dieu veut tout ou rien, qu'il déteste tous les ménagemens

gemens humains qui nous portent à nous partager entre lui & le Monde; & l'on peut croire qu'Elisée, qui étoit animé du même Esprit que Jésus-Christ & ses Apôtres, aura approuvé une conduite diamétralement contraire à ce que ce même Esprit nous enseigne ailleurs? Que peut-on penser de cette manière d'expliquer l'Ecriture? N'est-ce pas la faire tomber en contradiction avec elle-même, lui faire dire tout ce qu'il nous plait? Et quelle idée cette explication ne nous donne-t-elle pas de Naaman & d'Elisée? Naaman ne sera plus un Profélyte marqué au bon coin; ce n'aura été qu'un lâche, qu'un hypocrite, qu'un ingrat, qui n'aura recouru à sa santé par un Miracle, qui n'aura été éclairé de la connoissance du vrai Dieu, que pour demander dans l'instant d'après la permission de le renier, pour conserver ses Charges & ses emplois. Elisée n'aura été qu'un de ces Prophètes de mensonge, qui parlent de paix quand il faudroit déclarer la guerre. Il aura consenti que Naaman rendît à l'Idole de Rimmon des hommages extérieurs, pourvu qu'il réservât au Dieu d'Israël les adorations de l'Ame. Il aura trahi la gloire de son Maître, dont par-tout ailleurs il a soutenu les intérêts avec tant de zèle.

le. Il aura démenti la Doctrine qu'il avoit prise à la même Ecole que le grand Elie, qui s'éleva toujours avec tant de force contre ceux qui clochoient des deux côtés, qui se partageoient entre le Culte du vrai Dieu & celui des Idoles. En un mot, Naaman n'aura été qu'un faux Profélyte, qui n'aura connu Dieu que pour le deshonor, & Elifée un faux Prophète, qui se sera rendu le garant de la conduite criminelle du Général Syrien. Je demande, Mes Frères, si un Chrétien tant soit peu scrupuleux, tant soit peu délicat, à qui il reste quelque respect pour la Parole de Dieu, pourra obtenir de lui d'admettre une explication si choquante, si contradictoire; une explication qui ne va pas à moins qu'à deshonor un Prophète, à démentir tout ce que l'Ecriture nous enseigne de cet amour de préférence, que nous devons à Dieu sur tout ce que nous avons de plus cher au monde; & s'il ne préférera pas plutôt toute autre explication, pourvu qu'elle soit probable? C'est notre première Considération.

2. Mais supposons que l'opposition entre notre Texte & d'autres Passages de l'Ecriture ne soit pas si manifeste: supposons que l'explication que les Nicodémistes donnent à ce Passage, ne soit pas aussi cho-

choquante qu'elle le paroît au premier coup d'œil : toujours on ne sauroit nier que notre Texte ne soit susceptible d'un autre sens, & que par conséquent ce Passage ne soit tout au moins un Texte douteux, équivoque. Or je demande en second lieu, s'il est de la sagesse, de la prudence, sur un point aussi capital que celui qui regarde le service de Dieu, de préférer un exemple douteux, équivoque, sujet à mille contestations, quand on a une infinité d'autres Passages clairs, formels, sur lesquels il n'y a pas la moindre dispute ? Peut-être que Naaman n'a pas demandé à Elisée ce qu'on lui fait demander, & que sans faire aucune violence au Texte, on peut y donner un autre sens, tout différent de celui que les Nicodémites y donnent. Peut-être que les Juifs n'étoient pas appelés à un aussi grand dévouement sous la Loi, que les Chrétiens sous l'Evangile, & que Dieu attendoit encore moins d'un Profélyte, que d'un Juif. Peut-être qu'Elisée n'a point approuvé la demande de Naaman, & que par ces paroles, *Va-t'en en paix*, il s'est contenté de le congédier par un souhait, qui est commun parmi les Juifs, mais qui n'emporte point une approbation de sa demande. Peut-être même que

que le Prophète lui a refusé sa demande, & qu'en lui disant, *Va-t'en en paix*, il l'avertit de donner la paix à son Ame, & de se donner de garde de rien faire contre sa Conscience, ni contre la profession solennelle qu'il venoit de faire. Toutes ces différentes explications ont été données par de savans Interprètes, & elles ont toutes leurs fondemens & leur vraisemblance. Mais si un seul de ces *Peut-être* se trouve fondé en raison, que deviendront, je vous prie, toutes les chimères que les Nicodémites fondent sur l'explication qu'ils donnent à notre Texte ? C'est quelque chose de si sérieux, Mes Frères, de si grave, que le Culte que nous devons à l'Être suprême; Dieu a fait voir par-tout qu'il avoit tant d'horreur pour l'Hypocrisie & les Hypocrites, pour tout ce qui sentoit la feinte, le partage dans son Culte; qu'il faut être bien hardi, bien téméraire, sur un seul & unique Passage dont le sens est si contesté, d'oser opposer des restrictions aux déclarations expresses de la Parole de Dieu. Est-ce donc que l'on craint de voir trop clair, dans un point si délicat? On s'arrête à un Texte, à un exemple unique, environné de difficultés: que n'écoutez-on l'Écriture, dans les endroits où elle dé-

décide la question sans ambiguïté & sans
 équivoque? Car soit que l'on veuille dé-
 cider la question par des Passages , ou
 par des exemples, nous en avons de plus
 clairs que le jour. Nous avons des Pas-
 sages, où le Culte extérieur ne nous est
 pas moins expressément ordonné que l'a-
 doration de l'Esprit, où l'un & l'autre
 nous sont représentés comme d'une éga-
 le obligation. *Vous avez été rachetés*
par prix : glorifiez donc Dieu dans vos
Corps & dans vos Esprits, qui lui ap-
partiennent. Si nous confessons Jésus-
Christ de bouche, & que nous croyions
dans notre cœur que Dieu l'a ressuscité
des morts, nous serons sauvés. Nous
 en avons, où il nous est ordonné de ne
 servir que Dieu seul, où il nous est dé-
 fendu de partager notre Culte entre Dieu
 & aucun Etre que ce soit. *Tu adoreras*
l'Eternel ton Dieu & tu le serviras lui
seul. Jusques à quand clocherez-vous
des deux côtés? Si l'Eternel est Dieu,
suivez-le : mais si Babal est Dieu, sui-
vez-le. Nous en avons, où il nous est
 défendu d'avoir aucun commerce religieux
 avec les Infidèles. *Ne portez pas un même*
joug avec les Infidèles : car quelle par-
ticipation y a-t-il de la justice avec l'i-
iniquité? & quelle communication y a-
t-il

I Cor.

ch. 6.

v. 20.

Rom.

ch. 10.

v. 9.

Matth.

ch. 4.

v. 10.

I Rois

ch. 18.

v. 21.

2 Cor.

ch. 6. v.

14-17.

t-il de la lumière avec les ténèbres ? & quel accord y a-t-il entre Christ & Bélial ? ou quelle part a le Fidèle avec l'Infidèle ? & quel rapport y a-t-il entre le Temple de Dieu & celui des Idoles ? Car vous êtes le Temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit : J'habiterai au milieu d'eux, & j'y cheminerai ; & je serai leur Dieu, & ils seront mon Peuple. C'est-pourquoi, sortez du milieu d'eux, & vous en séparez, dit le Seigneur ; & ne touchez à rien d'impur, & je vous recevrai. Il y en a, où J. Christ ne nous laisse d'autre parti à prendre que celui de la fuite ; dans les Lieux où l'on nous persécute, où l'on voudroit nous contraindre à renoncer à son Culte. Si l'on vous persécute dans un Lieu, fuyez dans un autre. Nous en avons, où Jésus-Christ nous défend de sacrifier à la crainte que nous avons des Puissances supérieures, les intérêts de la Religion & de la Vérité. Ne craignez point ceux qui ne peuvent tuer que le Corps ; mais craignez celui qui peut perdre l'Ame & le Corps dans la Gehenne. Nous en avons un grand nombre, où nous sommes appelés à abandonner tout ce que nous possédons, plutôt que de dissimuler notre Foi & de renoncer à la Profession de l'E-

REvangile : Celui qui aura eu honte de moi & de mes paroles parmi cette Nation adultère & pécheresse, le Fils de l'homme aura aussi honte de lui, quand il sera venu dans la gloire de son Père, avec les saints Anges. Celui qui aime son Père, ou sa Mère, plus que moi, n'est pas digne de moi. Et quiconque voudra sauver sa vie, il la perdra ; mais quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi, la sauvera. Nous en avons, où les plus magnifiques promesses sont faites à ceux qui souffrent pour la cause de Jésus-Christ, & les plus terribles menaces aux Lâches, aux Hypocrites qui craignent de confesser J. Christ devant les hommes : Quiconque me confessa devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux Cieux. La colère de Dieu se montre du Ciel sur toute impiété & injustice des hommes qui retiennent la Vérité en injustice. A quoi bon tous ces Passages, toutes ces promesses, toutes ces menaces, s'il est permis de feindre, de dissimuler, si Dieu est content du service du Cœur ? Notre liberté, notre vie est-elle si peu chère à Jésus-Christ, qu'il faille que nous la prodiguions sans nécessité ?

Si c'est par des exemples, que l'on

Tome IV.

G

veut

Marc.
ch. 8.
v. 38.

Matth.
ch. 10.
v. 37.

Matth.
ch. 10.
v. 32.

Rom.
ch. 1.
v. 18.

1. Rois
ch. 19.
v. 18.

Dan. ch.
3.

veut décider la question, pour celui de Naaman que l'on allègue, nous en produirons mille qui ne souffrent aucune exception. Nous produirons l'exemple de ces sept mille Israélites, du tems d'Elie, qui aimèrent mieux s'exiler eux-mêmes, se cacher dans des Cavernes, que de fléchir le genou devant Bahal. Nous produirons l'exemple de ces trois Compagnons de Daniel, qui aimèrent mieux se laisser jeter tout vifs dans la Fournaise ardente, que de sauver leur vie en se prosternant devant la Statue que Nabucodnozor avoit fait dresser. Nous produirons l'exemple d'Eléazar, de ces sept Frères dont il est parlé dans les Maccabées, qui aimèrent mieux se laisser martyriser, souffrir les tourmens les plus cruels, que de se souiller par le Culte des Idoles. Nous produirons des exemples plus illustres encore: celui de Jésus-Christ lui-même, qui fit au péril de sa vie cette belle Confession devant Caïphe: celui des Apôtres, qui plutôt que de feindre, de déguiser leurs sentimens, s'exposèrent courageusement à la haine des Juifs, des Gentils, & scellèrent enfin de leur sang l'Evangile dont ils avoient été établis les Ministres. Ajouterons-nous à tous ces exemples ceux de tant de Martyrs, de

de tant de Confesseurs, qui dans tous les siècles ont signalé leur constance, leur intrépidité, pour la Cause de l'Evangile; qui ont souffert la faim, la soif, les prisons, les cachots, la mort la plus cruelle, lorsqu'ils auroient pu s'épargner tous ces maux en s'accommodant à la Religion de leurs Persecuteurs? Etoient-ce donc des insensés, des furieux qui n'entendoient rien à l'Evangile, que tous ces Héros Chrétiens dont le sang a été la semence de l'Eglise, & dont le courage & les vertus nous sont proposés pour modèle? Il paroît donc par tous ces Passages & ces exemples, que c'est le comble de l'imprudencce & de la fureur, que de vouloir s'appuyer d'un exemple, d'un Passage problématique, & de le prendre pour en faire la règle de sa conduite dans un point de cette importance, tandis que l'on a une foule d'autres Passages & d'exemples qui enseignent manifestement le contraire.

3. Mais en troisième lieu, je soutiens qu'il n'y a pas la moindre ombre de déguisement & d'hypocrisie dans le procédé de Naaman, & qu'il n'y a aucune comparaison à faire entre sa conduite & celle des Nicodémites. Ceux qui se prévalent de son exemple, supposent sans

doute que leur conduite est toute pareille à celle de ce Profélyte: autrement il feroit absurde de s'en prévaloir. Ils supposent donc que Naaman étant bien auprès du Roi de Syrie, ayant beaucoup à perdre en renonçant à la Religion de son Païs, étoit résolu de dissimuler la nouvelle Religion qu'il venoit d'embrasser; qu'il en demande ici la permission à Elisée, & que le Prophète la lui accorde. Mais que fera-ce, si nous sommes en état de prouver qu'il n'y a rien de tout cela, que rien n'étoit plus éloigné des intentions de Naaman, qu'il n'a eu aucun dessein d'être Idolâtre, ni de le paroître? Or c'est ce que l'on peut conclurre, ce me semble, de tout ce qui précède notre Texte.

Car premièrement, Naaman renonce en général à toutes les fausses Divinités qu'il avoit adorées ci-devant, & il fait profession de ne reconnoître d'autre Dieu que le Dieu d'Israël. Secondement, il déclare ouvertement ses sentimens, sans déguisement, sans détour, en présence d'Elisée, de son Domestique, & de tous les hommes de sa Suite. En troisième lieu, il demande d'emporter de la terre d'Israël, pour se conformer, autant qu'il lui seroit possible, dans son Païs, aux

Cé-

Cérémonies Religieuses des Juifs, & avoir ce lien de Communion avec l'Eglise de Dieu. En quatrième lieu, il explique l'usage qu'il en veut faire : c'est que désormais *il n'offrira de Sacrifice ni d'Holocauste à aucun autre Dieu, mais seulement à l'Eternel.* Voilà donc Naaman qui renonce ouvertement au Culte des Idoles, qui fait une Abjuration publique de la Religion de son Païs ; qui demande de la terre d'Israël pour en construire un Autel, qui sera comme un monument public de sa Foi & de sa Reconnoissance ; & qui déclare qu'il s'abstiendra à l'avenir d'offrir aucun sacrifice aux Idoles, qu'il ne veut plus sacrifier qu'au Dieu d'Israël. Or je demande, Mes Frères, qu'y a-t-il dans tout cela, qui ait du rapport avec la conduite de ces Protestans masqués, qui croient comme nous dans leur cœur, & qui ne laissent pas extérieurement de faire profession d'une Religion contraire à la nôtre ?

Le dessein de ceux-ci, c'est de tromper les hommes, d'en imposer à leurs Concitoyens, en feignant d'être d'une Religion dont ils ne sont pas : au lieu que Naaman ne trompe personne, & qu'il professe ouvertement la Religion qu'il croit. Ceux-ci font tout ce qu'ils peuvent pour paroître

tre Idolâtres, pour faire croire qu'ils sont de la Religion du Païs où ils habitent : au-lieu que Naaman fait tout ce qui dépend de lui, pour montrer qu'il ne l'est plus, qu'il a renoncé à la Religion de son Païs. Ceux-ci seroient bien fâchés d'être découverts : mais Naaman est bien aisé de paroître ce qu'il est, il veut que tout le monde sache qu'il n'adore plus que le vrai Dieu. Ceux-ci n'osent avoir aucun commerce public avec les serviteurs du vrai Dieu, ils s'absentent volontairement des Assemblées, & lorsqu'ils y sont surpris, ils s'engagent par des Déclarations signées de leur main, à s'en éloigner toute leur vie : au-lieu que Naaman veut entretenir communion avec Israël, avoir un Autel qui témoigne de sa Foi & de sa Religion. Ceux-ci sont lâches, foibles, hypocrites, puisque la crainte des hommes, ou les intérêts du monde, les portent à dissimuler, à trahir leur Conscience, à consentir que leurs Enfans soient instruits dans une fausse Religion, sauf à eux de leur fournir en particulier le contrepoison contre les erreurs qu'on leur enseigne dans les Ecoles du Papisme : Celui-ci est ferme, généreux, puisqu'il abjure la Religion de son Prince, dont il est le Favori, & qu'il se

se fait même un scrupule d'aller avec lui dans le Temple de Rimmon, & de lui rendre un office auquel son Emploi l'appelloit. Quel rapport, quelle comparaison y a-t-il donc entre la conduite de Naaman, & celle de nos Nicodémites? Et s'il n'y a nulle ressemblance entre la conduite des uns & celle de l'autre, quel avantage peuvent-ils tirer de notre Texte? Il est vrai qu'il y a ceci de commun entre Naaman & eux; c'est que les uns & les autres se transportent dans des Temples, où ils ne vont qu'à regret & à contre-cœur. Mais aussi, il y a cette différence; c'est que les Nicodémites, n'y vont que par lâcheté, par intérêt, dans la vue de tromper ceux qui les voyent faire: au-lui que Naaman n'y alloit que pour faire sa charge, pour donner la main à son Prince, comme nous le ferons voir tout à l'heure. Car pour sa Religion, tout le monde la savoit, on pouvoit la savoir: il ne s'en cachoit point, il n'adoroit plus l'Idole, il ne lui présentoit plus ni Encens ni Sacrifice.

Mais si telle a été la conduite de Naaman, si ses intentions ont été si droites & si pures, pourquoi, dira-t-on, ne restet-il pas en Israël, pourquoi s'en retourne-t-il dans une Cour Idolâtre? Pour-

quoi Elisée ne lui conseille-t-il pas de tout quitter, plutôt que de s'exposer à retomber dans l'Idolatrie, à paroître en posture de suppliant devant une Idole? Pourquoi donner ce scandale aux Fidèles? Pourquoi ne pas s'éloigner d'un Lieu, d'un Païs, qui pouvoit devenir funeste à sa Foi? Ou s'il vouloit y retourner, pourquoi Elisée ne l'exhorte-t-il point à sacrifier tout, à donner sa propre vie, plutôt que d'avoir cette basse complaisance pour son Prince?

Mes Frères, si vous croyez que nous entreprenions de satisfaire à toutes ces questions, vous vous trompez. Il n'est pas possible, il n'est pas même absolument requis, dans des faits aussi peu circonstanciés que l'est celui-ci, que l'on s'engage à répondre à tout. Il suffit que nous ayons disculpé Naaman de ce qu'il paroît y avoir de choquant dans sa demande; que nous ayons fait voir que c'est à tort que l'on employe ce passage, pour autoriser la feinte & la dissimulation en fait de Religion & de Culte. Après cela, de savoir si Naaman n'eût pas mieux fait de rester en Israël, & de faire généreusement à la nouvelle Religion qu'il venoit d'embrasser, un sacrifice de tous ses avantages temporels, c'est ce qu'il importe peu de décider, & ce que l'on ne

ne fauroit décider , vu l'ignorance où nous sommes sur ce qui se passa depuis son retour en Syrie. Peut-être qu'il y avoit encore plus de danger pour lui à demeurer en Israël, au milieu de toutes les abominations, de toutes les idolâtries qui se commettoient dans ce Royaume, qu'il n'y en avoit à la Cour du Roi son Maître, où il étoit aimé & considéré. Peut-être que Dieu avoit ses vues dans le retour de Naaman, & qu'il pouvoit être plus utile à sa gloire à la Cour d'un Roi Idolâtre, en conservant ses Emplois & ses Charges, qu'il ne l'auroit été dans une condition privée. Peut-être que Dieu a permis le retour de Naaman, pour montrer dès-lors, ce que l'Evangile nous a enseigné plus clairement depuis : c'est que Dieu n'avoit point tellement attaché son Culte, sa faveur, à Jérusalem, à la Judée, qu'on ne pût encore le servir partout ailleurs ; *puisque en toute Nation, Act. ch. celui qui le craint & qui s'adonne à la 10. v. Justice, lui est agréable.* Peut-être en-^{35.} fin que Naaman, qui connoissoit son Prince, qui étoit tout-puissant à sa Cour, étoit persuadé que son Maître ne le gêneroit en rien, qu'il lui laisseroit librement professer la nouvelle Religion qu'il avoit embrassée. Car, Mes Freres, il ne

G 5

faut

faut pas toujours juger des mœurs & des coutumes des autres Nations , par les mœurs & les coutumes de notre tems. Parce qu'aujourd'hui on ne souffriroit pas en France, à une Cour Catholique, un Favori qui feroit ouvertement profession d'une Religion opposée à celle de son Prince, nous penchons d'abord à croire que Naaman n'a pu demeurer à la Cour du Roi de Syrie, & faire ouvertement profession d'adorer le Dieu d'Israël. Non, Mes Frères : si nous en croyons les Historiens anciens & modernes, quantité de Princes Payens, sur-tout en Asie, ont été & sont encore aujourd'hui plus tolérans à cet égard , que bien des Princes Chrétiens. Quoi qu'il en soit, il suffit, comme nous l'avons dit , que nous ayons prouvé que les intentions de Naaman étoient pures, droites, qu'il n'avoit aucun dessein d'adorer l'Idole de Rimmon, ni d'en faire le semblant; & que par conséquent les Nicodémites ne sauroient se prévaloir en aucune façon, ni de la demande de Naaman, ni de la permission d'Elisée.

Après toutes ces considérations, il me semble que Naaman est suffisamment disculpé, & que vous devez être plus disposés à goûter les autres explications que

nous

nous sommes prêts à vous donner, que vous devez les préférer à celle que nous venons de réfuter, qui est si absurde, si choquante, si contradictoire à tout ce que l'Ecriture nous enseigne ailleurs. Voyons donc présentement comment il faut entendre notre Texte, & l'explication la plus naturelle que l'on peut donner à la demande de Naaman, & à la réponse du Prophète. C'est le sujet de notre seconde Partie.

II. P O I N T.

L'ETERNEL *veuille pardonner ceci à ton serviteur: c'est que quand mon Maître entrera dans la Maison de Rimmon pour se prosterner là, & qu'il s'appuiera sur ma main, je me prosternerai dans la Maison de Rimmon: l'Eternel, dis-je, veuille me le pardonner, quand je me prosternerai dans la Maison de Rimmon.* Sans m'arrêter, Mes Frères, à vous rapporter toutes les différentes explications que les Interprètes ont données de ces paroles, & que nous avons indiquées plus haut, nous nous contenterons de remarquer qu'on peut leur donner deux sens raisonnables, qui ont tous les deux leurs partisans & leurs preuves.

I. On

I. On peut dire, que Naaman demande ici pardon à Dieu, non d'une chose qu'il devoit faire, mais d'une chose qui s'étoit passée autrefois, dans le tems de son ignorance, avant qu'il fût éclairé de la connoissance du vrai Dieu. Il paroît en effet bien plus naturel de croire, que Naaman demande que Dieu lui pardonne une faute déjà commise, qu'une faute qui étoit encore à commettre. Le pardon, le repentir, suppose une action déjà passée. Demander pardon d'avance, d'une faute que l'on est résolu de commettre, c'est se mettre hors d'état de l'obtenir, c'est se moquer de Dieu, & montrer un degré de dépravation qui nous rend indignes de sa miséricorde. Suivant cette explication, il faudra traduire notre Texte par le passé, de cette manière : *L'Eternel veuille pardonner ceci à ton serviteur : mon Maître entrant (car c'est ainsi qu'il y a dans l'Original) mon Maître entrant dans la Maison de Rimmon pour se prosterner là, & s'appuyant sur ma main, je me suis prosterné dans la Maison de Rimmon : l'Eternel, dis-je, veuille le pardonner à ton serviteur, quand je me suis prosterné dans la Maison de Rimmon.*

Il faut avouer que cette manière de R
re

re notre Texte par le passé, a de grands avantage sur nos Versions ordinaires, non seulement en ce qu'elle applanit toutes les difficultés qui naissent de l'autre manière de lire, mais encore en ce qu'elle est parfaitement conforme à ces beaux sentimens que Naaman avoit fait paroître dans les versets précédens. Car qu'y avoit-il de plus digne de la Foi, de la Piété de ce nouveau Converti, après la belle Confession qu'il venoit de faire, après le desir qu'il avoit témoigné d'avoir un Autel consacré au vrai Dieu, après avoir protesté solennellement qu'à l'avenir il n'offriroit de Sacrifice à d'autres Dieux qu'au Dieu d'Israël; qu'y avoit-il, dis-je, de plus digne de la Piété de Naaman, que de déplorer ses égaremens passés, que de marquer son regret de l'Idolatrie à laquelle il avoit été adonné ci-devant, & de prier le Prophète de vouloir s'intéresser pour lui auprès de Dieu, afin qu'il en pût obtenir le pardon? Et Elisée n'avoit-il pas raison de lui répondre comme il fit, de lui souhaiter la paix & la bénédiction de Dieu, en lui déclarant de sa part que tout étoit pardonné. Si Naaman ne fait ici mention que d'un certain acte particulier d'Idolatrie, de celui qui s'adressoit à l'Idole de Rim-

Rimmon, ce n'étoit point pour taire les autres, ou pour les pallier : mais apparemment que celui-ci renfermoit éminemment tous les autres, que Rimmon étoit peut-être la grande Idole des Syriens, celle qui étoit la plus respectée en Syrie, & au Culte de laquelle Naaman, aussi bien que son Maître, avoit été le plus attaché.

Vous me demanderez sans doute, si cette manière de lire notre Texte, & de l'entendre du passé, est fondée sur l'Original Hébreu? Je réponds, Mes Frères, que l'illustre Bochart, dont le savoir dans les Langues Orientales n'est contesté de personne, est le premier qui l'ait indiquée; qu'il a été suivi d'un grand nombre de Théologiens & d'Interprètes célèbres; & qu'elle est parfaitement conforme au génie de la Langue Hébraïque, puisque sans rien changer dans les mots, sans faire aucune violence au Texte, en supposant seulement que le mot de *prosterner* ne doit point changer son mode, parce que l'accent reste sur la pénultième syllabe, rien n'empêche qu'au-lieu du futur, on ne traduise par le passé.

Que si cette explication paroît trop subtile & trop recherchée à quelques-uns, en voici une autre, qui sans rien chan-
ger

ger à la Version ordinaire, ne laisse pas de former un sens très juste & très raisonnable. C'est que Naaman ne demande point à Elisee la dispense de pouvoir aller avec son Maître dans le Temple de Rimmon pour adorer l'Idole, ni même pour faire semblant de l'adorer : l'un & l'autre eût été criminel, & Elisee ne le lui eût pas permis. Mais il consulte Elisee, il lui propose un scrupule sur la conduite qu'il seroit obligé de tenir à l'avenir à l'égard de son Prince dans un office qui dépendoit de son Emploi.

Pour bien entendre cette explication, qui a pour elle la foule des Interprètes, il faut se représenter Naaman comme un Sujet fidèle & affectionné à son Maître, & comme un Profélyte sincère. Comme Sujet fidèle, il sait que sa nouvelle Religion ne le dispense point du service & de l'obéissance qu'il doit à son Roi, quoiqu'Idolâtre. Comme Profélyte sincère, il craint de faire quelque chose qui soit contraire à la nouvelle Religion qu'il vient d'embrasser, & à la Profession ouverte qu'il est résolu d'en faire. Il voudroit bien ne pas manquer au respect qu'il doit à son Maître; mais aussi, il ne voudroit pas pour toute chose au monde déplaire à Dieu, ni faire aucune démarche qui

qui pût faire soupçonner qu'il adhère encore au Culte de l'Idole. Sur cela, il consulte Elisée, il lui propose cette question, dont il indique soigneusement toutes les circonstances: Savoir, si étant attaché au service d'un Prince Idolâtre, il peut, sans blesser sa Conscience, continuer d'exercer sa Charge auprès de lui, l'accompagner dans le Temple de l'Idole, se baïsser quand il se baïsse, lui donner la main quand il se relève; en un mot, s'acquitter envers son Prince de tout ce qui appartient à son Emploi? Il souhaite que s'il y a du crime dans cette action, à laquelle il pourra peut-être se trouver exposé, Dieu veuille avoir égard à la droiture de son cœur, à la pureté de ses intentions, puisqu'il n'aura nul dessein de participer au Culte de l'Idole, mais uniquement de rendre à son Prince un service purement temporel. *L'Eternel veuille pardonner ceci à ton serviteur: c'est que quand mon Maître entrera dans la Maison de Rimmon pour se prosterner là, & qu'il s'appuiera sur ma main, je me prosternerai dans la Maison de Rimmon.* Comme s'il disoit:
 „ Etant converti comme je le suis, &
 „ fermement résolu d'adhérer au Culte
 „ du vrai Dieu, de renoncer pour jamais
 „ au

„ au Culte des Idoles, puis-je sans offen-
„ ser Dieu, sans manquer au respect que
„ je lui dois, continuer dans l'exercice de
„ ma Charge, rendre au Roi mon Maître
„ le service que j'avois accoutumé de lui
„ rendre, entrer dans le Temple de Rim-
„ mon quand il y entre; me baisser pour
„ le soutenir, quand il se baisse, pour ado-
„ rer? Dieu m'est témoin que je ne veux
„ point adorer l'Idole, ni faire semblant
„ de l'adorer: mais s'il y a du crime
„ dans cette démarche, Dieu qui con-
„ noit mon cœur, qui fait quelles sont
„ mes intentions, veuille me le pardon-
„ ner, & ne le point imputer à son
„ serviteur”.

Remarquez, Mes Frères, dans ce scrupule de Naaman, un caractère de probité, de bonne-foi, une délicatesse de Conscience, qui fait autant d'honneur à Naaman, qu'elle devrait faire honte à ces Chrétiens, qui avec plus de lumière & de connoissance que lui, sont incapables de ces généreux sentimens.

L'action que Naaman propose ici à Elisée, n'étoit point criminelle, considérée en elle-même. Il est fort permis d'entrer dans le Temple d'une Idole, de s'y baisser, de s'y asseoir, de s'y tenir debout: ce sont-là des actions, qui en

elles-mêmes sont très indifférentes. Ce qui peut en changer la nature & les rendre criminelles, c'est l'esprit, l'intention de celui qui les commet, & le scandale qu'elles peuvent causer à ceux qui les voyent faire. Mais d'un côté l'intention de Naaman étoit droite, innocente, comme nous l'avons prouvé ; & de l'autre, tout le monde étoit instruit que ce qu'il faisoit dans le Temple de l'Idole, s'adressoit au Prince qu'il servoit, & non pas à l'Idole, qu'il ne servoit plus. Ainsi, rien ne devoit empêcher Naaman de remplir auprès de son Seigneur, l'Emploi dont il étoit revêtu. Mais voyez jusqu'où va sa délicatesse ! Il craint qu'en rendant ce service temporel à son Maître, il ne donne atteinte à la pureté de sa Foi, & que son action ne soit mal interprétée : il se fait une peine d'une démarche, à laquelle il sera peut-être appelé : il consulte le Prophète, il souhaite qu'il éclaire sa Conscience, & que s'il y a du mal dans ce qu'il propose, il lui aide à en obtenir le pardon de la miséricorde de Dieu.

O que Naaman étoit bien différent de ces lâches Chrétiens, qui ne se font scrupule de rien, qui sont toujours prêts à s'absoudre eux-mêmes, & qui croient en

en faire toujours assez pour la gloire de Dieu & pour leur Salut ! J'aime à voir dans ce Prosélyte ces scrupules, ces alarmes, ces précautions sur ses démarches futures. J'ai mauvaise opinion, au contraire, de ces Consciences que rien ne trouble, que rien n'embarasse ; qui sont toujours contentes d'elles-mêmes & de leur conduite ; qui préfèrent les conseils de la chair & du sang à ces voix qui leur crient, *Sortez de Babylone, mon Peuple*, & qui s'imaginent que Dieu doit leur faire gré des regrets, de la répugnance avec laquelle ils se prêtent extérieurement à des Cultes qu'ils abhorrent, qu'ils détestent dans leur ame.

Que pouvoit faire Elisée, que ce qu'il fit dans cette rencontre ? c'est-à-dire, de renvoyer ce digne Prosélyte avec la paix & la bénédiction de Dieu ; de rétablir la tranquillité & la paix dans sa Conscience ; de l'assurer que pourvu qu'il fût fidèle à Dieu, à ses promesses, pourvu qu'il s'abstînt à l'avenir de tout acte d'Idolâtrie, & qu'il n'allât dans le Temple de l'Idole que pour accompagner son Prince & s'acquitter envers lui des fonctions de sa Charge, Dieu ne lui imputeroit point une telle action à péché, puisqu'elle n'avoit rien de contraire à la

sincérité qu'il exige dans son service; & qu'il auroit égard à la droiture de son cœur, & à la pureté de ses intentions?

L'Histoire Ecclésiastique nous fournit deux exemples d'une conduite toute semblable, qui peuvent servir à la justification de Naaman, & qui n'ont point trouvé de Censeurs, que je sache, même parmi les Moralistes les plus rigides.

Le premier est celui de Valentinien, qui fut depuis Empereur, & qui étant Chrétien, & faisant ouvertement profession du Christianisme, ne laissoit pas d'accompagner Julien l'Apostat dans les Temples Payens, pour s'acquitter de la Charge de Capitaine de ses Gardes, dont il étoit revêtu. Et je ne vois pas que les Historiens Ecclésiastiques, qui louent d'ailleurs son zèle & sa piété, lui aient jamais reproché cette action comme une tache dans sa vie, ou une atteinte à la pureté de son Christianisme. L'autre exemple qui vient à notre sujet, est plus récent. C'est celui d'un Electeur de Saxe (a), qui étant obligé d'accompagner l'Em-

(a) Ce fut Jean, dit le Constant, à la Diète d'Ausbourg, tenue en 1530. Voyez Sleidan, *Hist. de l'Etat & de la Religion*, Liv. 7. pag. 192. de l'Edition de 1558.

l'Empereur à la messe le jour de son Couronnement, en qualité de Grand-Maréchal de l'Empire, fit proposer cette question à décider aux Théologiens: savoir, si un Prince Protestant pouvoit, sans manquer à ce qu'il doit à sa Religion, accompagner un Empereur Catholique dans les Temples de l'Eglise Romaine, pour remplir les fonctions de sa Charge. La décision fut, qu'il le pouvoit, pourvu que celui qui l'accompagnait fit une Profession ouverte de la bonne Religion; pourvu qu'il fût question d'un service purement temporel, auquel il fût obligé; pourvu que ceux qui étoient présens fussent instruits de ses intentions, & des motifs de sa conduite; enfin, pourvu qu'il prît garde de ne donner aucun signe d'approbation pour les Cultes superstitieux qui se pratiquent dans ces sortes de Temples.

Naaman étant précisément dans tous ces cas dont nous venons de parler, il ne faut pas s'étonner qu'Elisée lui dise, *Va-t'en en paix.* C'est un Prosélyte zélé, sincère, qui embrasse de bonne foi la Religion d'Israël, qui renonce hautement au Culte des Idoles, qui proteste qu'il ne veut plus sacrifier qu'au vrai Dieu, & qui demande seulement qu'il

lui soit permis de rendre à son Prince un devoir temporel , auquel sa Charge l'appelle. Or cette action de Naaman n'ayant rien de criminel en soi , ne pouvant tirer à aucune conséquence en Syrie , où il étoit peut-être le seul de sa Religion ; il est manifeste que le Prophète a pu & a dû lui accorder sa demande dans le sens que nous venons d'expliquer , sans que pour cela les Nicodémites soient en droit d'en tirer aucun avantage pour la justification de leur conduite.

O vous donc , qui professez extérieurement une Religion que votre cœur désavoue , ne nous opposez plus ce que Naaman vouloit faire , & ce qu'il ne fit peut-être pas , pour autoriser ce que vous faites depuis si longtems pour vous maintenir dans la possession de vos biens & de vos héritages , ou vous assurer quelques avantages temporels. Ou si vous voulez vous appuyer de l'exemple de cet illustre Converti , imitez sa conduite , & les généreux sentimens qu'il fit paroître. Comme lui , faites profession ouverte de la Vérité. Comme lui , renoncez aux Sacrifices défendus. Comme lui , ayez communion avec les Prophètes de Dieu , consultez vos Elus , & suivez fidè-

fidèlement leurs directions & leurs conseils. Que l'on sache que vous avez renoncé à vos Erreurs, comme l'on savoit que Naaman avoit renoncé à son Idolatrie. Ou plutôt, puisque vos circonstances sont toutes différentes de celles du Syrien, que vous n'avez rien qui vous attache au service des Princes d'une Religion différente, sortez de cette funeste contrainte, dans laquelle vous avez passé tant d'années de votre vie; rompez ces indignes liens, qui vous attachent à un País où l'on en veut à votre Religion, à votre Salut; & venez chercher dans notre Champ mystique cette *Perle de grand prix*, qui seule peut vous enrichir pour l'éternité. Qu'est devenue cette faim, cette soif de la Parole de Dieu, qui vous consumoit au commencement de vos malheurs? Combien de fois n'avez-vous pas envié le sort de vos Frères qui avoient tout quitté pour l'Evangile, & que la Providence avoit conduits dans ces heureuses Contrées, où la Manne spirituelle tombe en abondance? Ah! qui vous auroit fourni, il y a trente ou quarante années, les occasions qui vous ont été offertes dans ces derniers tems, avec quelle ardeur n'en auriez-vous pas profité! Mais vous

attendiez un tems plus favorable : mais vous craigniez la rigueur des Edits, les barbares précautions que l'on opposoit à votre fuite sur les frontières, les dangers d'une retraite qui ne pouvoit se faire sans exposer vos biens, votre liberté, votre vie, celle de vos chers Enfans. Ce tems plus favorable est arrivé ; mais votre zèle est éteint ; la faim. & la soif qui vous dévorioient sont passées ; vous êtes faits à la disette, à la famine ; & votre état, qui autrefois vous paroissoit si déplorable , a pour vous aujourd'hui des charmes, qui l'emportent sur le soin de vos Ames, de votre Salut, de celui de votre triste Postérité.

Pour vous, Mes Frères, qui avez fait à Dieu le sacrifice de vos biens, de vos possessions ; qui avez rompu, pour suivre Jésus-Christ, les nœuds les plus étroits qui vous unissoient à votre Patrie ; bénissez Dieu, qui vous en a inspiré le dessein, & qui vous a fourni les moyens & les occasions de l'exécuter ; bénissez-le, de ce qu'il pourvoit abondamment à la nourriture de vos Ames. Mais ne corrompez point, par des vœux indiscrets, la félicité de votre état : ne jetez point sur votre Egypte des regards avides, qui semblent reprocher à Dieu le sacrifice que
vous

vous lui avez fait. Et vous, Habitans de ces Provinces, qui ne connoissez les misères de l'Eglise Réformée que par les relations qui vous en instruisent, par les tristes débris que vous avez recueillis avec tant de charité; bénissez Dieu de toutes les puissances de vos ames, du repos & de la liberté dont il vous laisse jouir. Souvenez-vous du sang qu'il en a coûté à vos Pères, pour vous acquérir ces précieux avantages. Priez Dieu qu'il les conserve au milieu de vous, qu'il dissipe les complots qu'on pourroit former pour vous les ravir. Priez-le que jamais vous ne vous trouviez exposés à de pareilles épreuves; ou que si c'est sa volonté de vous y exposer, il vous fasse la grace de vous soutenir, de lui faire les sacrifices auxquels vous pourriez être appelés. Sur-tout, apprenez de ces Discours, à joindre toujours les sentimens de l'Ame avec les hommages extérieurs que vous venez rendre à Dieu dans ces Temples. *Faites reluire devant les hommes la lumière de vos bonnes œuvres*, afin que nos malheureux Frères apprenant par la voix publique quelle est notre Foi, notre Piété, notre Charité, notre Zèle, soient touchés de ces bons exemples, & qu'ils vien-

122 SERMON *sur Naaman, &c.*

nent comme nous , *glorifier notre Père qui est aux Cieux.* Dieu veuille leur inspirer ces pieuses résolutions , & nous faire la grâce de lui *être fidèles jusques à la mort , afin que nous remportions la Couronne de vie ! Amen.*



SER-